

le Gonesse

ÉLECTIONS



Jean-Pierre Blazy est élu
député du Val d'Oise

SÉCURITÉ



Quand appeler le 17?

ENVIRONNEMENT



Comment trier les déchets
d'équipements électriques
et électroniques?

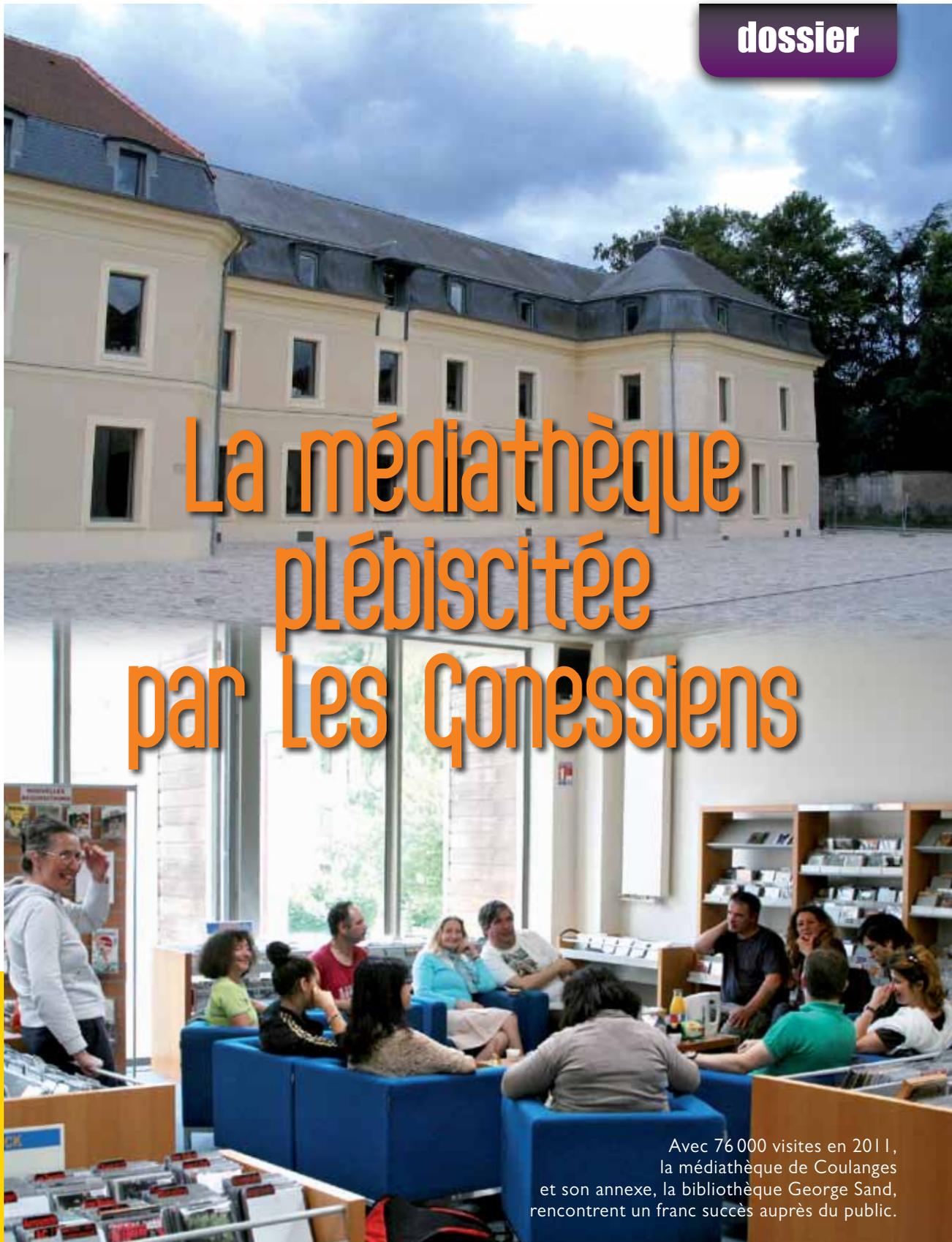
JEUNESSE



C'est parti
pour la 12^e édition
des Quartiers d'été!

dossier

La médiathèque plébiscitée par Les Gonessiens



Avec 76 000 visites en 2011,
la médiathèque de Coulanges
et son annexe, la bibliothèque George Sand,
rencontrent un franc succès auprès du public.

Dans le cadre du mois citoyen,
la Ville célèbre

La Fête nationale

Le 14 juillet > Rendez-vous Place du Général-de-Gaulle à
18h

18H-22H : APÉRITIF DANSANT

Première partie: musette
Deuxième partie: animation DJ
funk, années 80, musiques actuelles...)

20H : PIQUE-NIQUE CITOYEN

pique-nique citoyen (possibilité
d'acheter des frites et merguez sur place)

22 H 15 DISTRIBUTION DE LAMPIONS ET RETRAITE AUX FLAMBEAUX

accompagnée des "bombos"
de l'association Corações do Minho.

23H: SPECTACLE PYROTECHNIQUE

sur le site du golf



- **Actualités** p. 4 à 7
- **Tribunes politiques** p. 20
- **Conseil municipal** p. 21
- **Bloc-notes** p. 22



N° 177 • Juillet-août 2012

Imprimé à 11 500 exemplaires.
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

Directeur de la publication:
Jean-Pierre Blazy.

Conseiller municipal délégué à la communication et aux affaires générales:

Cédric Sabouret.

Directeur de la communication:
Nicolas Morère.

Rédaction et secrétariat de rédaction:

Tiffany Assouline (Les Argonautes),
Marie-France Baully, Chaouki Houamel.
Maquette: Cécile Bancal.

Conseil éditorial et graphique:
Alain Assouline (Les Argonautes).

Photos: mairie de Gonesse.

Photogravure et imprimerie:
RAS.

Administration:
Service communication, Hôtel de ville,
66, rue de Paris, BP 60,
95503 Gonesse CEDEX.

Tél. : 01 3445 11 11 (standard).

Fax: 01 3445 11 22.

ISSN: 1257-0621.

Si vous ne recevez pas le Gonessien ou que vous constatez une irrégularité dans sa distribution, signalez-vous au service Communication au 01 3445 11 25.

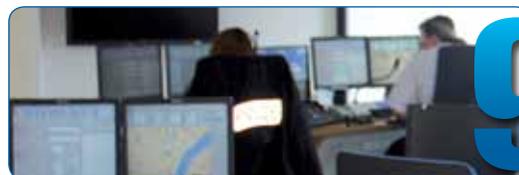


8

ÉLECTIONS

Jean-Pierre Blazy est élu député du Val d'Oise

SÉCURITÉ
Quand appeler le 17 ?



9



10

ENVIRONNEMENT

Comment trier les déchets d'équipements électriques et électroniques ?

DOSSIER
La médiathèque plébiscitée par les Gonessiens



11



15

CULTURE

Cet été, le cinéma passe au numérique

JEUNESSE
C'est parti pour la 12^e édition des Quartiers d'été!



16



18

SPORT

Un terrain de foot synthétique pour le stade Eugène Cognevault

CULTURE
Une première compilation pour l'association Cœur Musical



19

urbanisme

Travaux d'été

En centre-ville

- La rue de l'Églantier sera entièrement réhabilitée (réalisation d'un nouveau réseau d'assainissement, rénovation de l'éclairage public et pose d'un nouvel enrobé.) Les travaux devraient durer jusqu'à fin octobre.
- Afin de permettre un changement des canalisations d'eau potable rue de Paris entre les rues de l'Hôtel-Dieu et du Général Leclerc, cette portion de la rue de Paris sera provisoirement fermée à la circulation et au stationnement du 9 juillet



let au 31 août. La rue de Paris sera également partiellement fermée au cours de l'été pour permettre la démolition du mur de Coulanges.

- Par ailleurs, dans le cadre de la ZAC multisites, l'EPA entreprendra à partir de la mi-juillet et jusqu'au début de l'hiver des travaux de réhabilitation et de requalification de la Rue Camus et de la Croix des Ormes.
- Enfin, les fouilles préalables

aux travaux d'extension des parkings de Coulanges (travaux de juillet à décembre) et du Châtel (qui devraient durer entre 6 et 12 mois) démarreront au mois de juillet.

Au Vignois

Rue de la Source et rue du Moulin d'Étif, les travaux de remplacements de l'éclairage public qui ont démarré au cours du mois dernier se poursuivront et devraient se terminer à la mi-septembre.

culture

Mardi 24 juillet: Cinéma en plein air dans le cadre des Quartiers d'été

Avant sa fermeture pour passer au numérique, le cinéma Jacques Prévert proposera une séance en plein air dans le cadre des Quartiers d'été (voir le programme complet pages 16 et 17). Au programme: U, de Grégoire Solotareff et Serge Elissalde • France • 1 h 15 • 2006 • À partir de 6 ans • Animation
Résumé du film: La jeune Mona habite dans un château en ruines au bord de la mer. C'est une princesse mais elle vit une

vie de misère. Un beau matin apparaît une adorable petite licorne, U, qui lui déclare qu'elle va l'aider à grandir et à trouver son bonheur. Elles deviennent inséparables jusqu'au jour où débarque dans la forêt proche du château une troupe de musiciens. À leur contact, Mona va découvrir deux choses totalement nouvelles: la musique et un jeune guitariste très attirant, Kulka. Que va devenir U si Mona n'a plus besoin d'elle?

citoyenneté

Commémoration de la libération de Gonesse le 28 août

Le mardi 28 août, Gonesse commémorera le 68^e anniversaire de sa libération. Les habitants sont tous invités à se rassembler place du 8 mai 1945. La cérémonie débutera à 11h et un hommage sera

rendu à la Résistance et aux combattants Gonessiens morts pendant la seconde guerre mondiale.

Contact

Agence Civile
Tél.: 01 30 11 50 50



actualité

Usine PSA : Jean-Pierre Blazy rencontre Arnaud Montebourg, ministre du redressement le maintien de tous les emplois

Après une première rencontre avec Arnaud Montebourg, Ministre du Redressement productif le 4 juin, aux côtés de Gérard Segura, Maire d'Aulnay-sous-Bois et de Daniel Goldberg, Député de Seine-Saint-Denis, au sujet du devenir de l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois – Gonesse, menacée de fermeture en 2014, Jean-Pierre Blazy Député-Maire de Gonesse a de nouveau participé à une table ronde organisée par Arnaud Montebourg à Bercy lundi 18 juin.

La CGT, la CFDT, la CFTC, la CGC, SUD et FO, tous membres de l'intersyndicale de l'usine étaient représentés ainsi que la direction générale du groupe PSA en la personne de Denis Martin, directeur industriel.



Alors que depuis plusieurs mois et malgré des demandes répétées des représentants des salariés et des élus, l'entreprise refuse de prendre le moindre engagement au-delà de 2014, date à laquelle s'achèvera la production de la Citroën C3 et qu'une menace sérieuse pèse sur les 3600 emplois directs et environ 10000 emplois indirects, Jean-Pierre Blazy a demandé:

- une clarification sur le nombre de C3 restant à produire
- un engagement sur le main-

tien de tous les emplois

- une réflexion pour faire rapidement des propositions en vue de maintenir l'activité après 2016
- l'intervention de l'inspection du travail pour vérifier les méthodes de gestion des ressources humaines suite à la dénonciation par les syndicats de pratiques qui, si elles s'avéraient réelles, seraient inacceptables
- l'ouverture d'une réflexion sur l'avenir de l'automobile en France

solidarité

La fête des voisins :
un succès qui se confirme

La fête des voisins est l'occasion de se rencontrer entre habitants d'un même immeuble ou d'un même quartier. Avec 33 sites, dont cinq nouveaux cette année et plus de 1 000 participants, cette édition a été un véritable succès. Comme chaque année les services de la ville ont été mis à contribution afin d'aider les habitants à la réalisation de cette manifestation dans de bonnes condi-

tions. Cette fête a également eu lieu pour la première fois cette année à la maison de retraite de l'AREPA où voisins, résidents et usagers du centre socio-culturel Marc Sangnier se sont retrouvés pour partager des moments de solidarité autour de plats du monde réalisés par les voisins du quartier. La Ville remercie tous les habitants qui ont contribué à la réussite de cette fête citoyenne.



culture

Plus de 250 personnes présentes
lors du concert d'orgue précédant
la fermeture pour travaux
de l'église Saint-Pierre – Saint-Paul

Pas moins de cinq organistes de renom étaient présents le 20 mai à Gonesse lors du dernier concert d'orgue organisé en l'église Saint-Pierre – Saint-Paul avant le début des tra-

voux de chauffage, d'électricité et des fouilles préalables. À cette occasion un répertoire riche (Monterverdi, Bach, Mozart...) a été interprété pour le plus grand plaisir des 250 personnes ayant pu assister au spectacle organisé à l'initiative de Jean-Pierre de Luri et de l'association Patrimonia avec le soutien de la Ville de Gonesse. La réouverture au public de l'église devrait avoir lieu au cours de l'été 2013.

Informations
pratiques

Pour toute information concernant la vie paroissiale et le déroulement des cérémonies pendant la période de fermeture, vous pouvez contacter la paroisse Saint-Pierre – Saint-Paul
32, rue Claret
Tél. : 01 39 85 00 74



solidarité

Un service gratuit de « prévention canicule »
pour les personnes âgées

Les personnes âgées sont les plus vulnérables en cas de forte chaleur. Elles sont d'autant plus fragiles qu'elles vivent parfois seules et n'osent pas demander d'aide. C'est pourquoi la Ville reconduit sa campagne à destination de tous les habitants et des personnes âgées en vue de les prévenir et de les informer des dangers liés aux grandes chaleurs. Il faut rappeler les quelques réflexes à adopter pour se prémunir des fortes chaleurs : ne pas sortir aux heures les plus chaudes de la journée, rester à l'intérieur et fermer les volets, boire de l'eau...

Le dispositif de veille sanitaire mis en place depuis 2004 est toujours actif : un(e) Gonessien(ne) (bénévole) ou des jeunes du service civique jeunes municipal se proposent de rendre visite ou de télépho-



ner à des personnes isolées pour rompre un peu leur solitude et veiller sur leur santé, surtout en cas de grosses chaleurs. Si vous souhaitez recevoir ces visites ou ces appels au cours de l'été, manifestez-vous auprès du Centre communal d'action sociale (CCAS) : c'est gratuit ! Les personnes déjà recensées ne sont pas dans l'obligation de se réinscrire sauf si leurs coordonnées ont changé. Si vous souhaitez être bénévole, n'hésitez pas

à contacter le CCAS. Si vous connaissez des personnes susceptibles de bénéficier de cet accompagnement, merci de leur transmettre l'information.

Contact

Pôle Jeunesse Solidarité
CCAS

1, rue Pierre-Salvi
Tél. : 01 30 11 55 20
L'inscription est également possible sur le site de la Ville www.ville-gonesse.fr
rubrique "Mes demandes en ligne"

sport

Une soirée des Trophées sous le signe de l'excellence

Depuis 33 ans, la soirée des Trophées Sportifs récompense le meilleur sportif de l'année ou un bénévole pour chaque association sportive de la ville. Le 26 juin dernier, elle a eu lieu à l'occasion de l'inauguration du gymnase Cognevault suite aux travaux de réhabilitation. Cette année Dominique Cagnin, actif no-

tamment depuis 27 ans au sein de Gaunissa Gossima (association de tennis de table) et Jean Besson, désormais Président d'Honneur de l'Amicale motocycliste Val d'Oisienne après plus de 35 ans de responsabilité associative, ont reçu la médaille de la Ville. Les meilleurs sportifs de la Ville pour 2012 sont, en individuel Ro-

muald Thermildor, finaliste de la Coupe de France de karaté (Fauconnière Karaté Club de Gonesse) et par équipe, Noémie Neillette, Céline Paul et Solène De Cleen constituant l'équipe arrivée 5^e au Championnat de France Juniors d'escrime (Cercle d'Escrime de Gonesse). En plus des récompenses décernées par la Ville,



Les enfants de l'école de rugby de 7 à 9 ans

le Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative a également remis des lettres de félicitations à Estelle André, Danielle Braumann, Amélie Delhumeau, Yann Diversin,

Marie-Laure Lorgnet, Audrey Macrez, Julia Touillet et Rachid Touil, ainsi que quatre Médailles de Bronze à Serge Barre, Jean-Pierre Hennebelle, Fabien Resch et Serge Falempin.

actualité

La Ville de Gonesse a célébré la culture portugaise à l'occasion de l'inauguration de la rue Fernando Pessoa



Dimanche 24 juin, la rue Fernando Pessoa située en centre-ville a été officiellement inaugurée par Jean-Pierre Blazy, Député-Maire de Gonesse et Pedro Manuel Carqueijeiro Lourtie, Consul Général du Portugal à Paris. Luis Rosa, neveu de Fernando Pessoa était également présent car c'est la première

fois qu'une rue de France porte le nom de son oncle Fernando Pessoa, grand écrivain et poète portugais du siècle dernier.

Tout au long de la journée, la Ville s'est parée des couleurs portugaises et un programme riche de plusieurs expositions et animations folkloriques portugaises était à l'ordre du jour. La Journée s'est conclue par un concert de Fado de l'artiste Joana Amendoeira auquel ont assisté de nombreux Gonessiens.

Nettoisement des voies, éclairage public, graffitis, espaces verts, dégradations diverses, collecte des encombrants en cas d'impossibilité de se rendre à la déchèterie...

Soyez éco-citoyens



APPELEZ ALLÔ ENVIRONNEMENT
AU 08 1 00 00 079 (appel gratuit)

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE À PARTIR DU 1^{er} AVRIL

du lundi au jeudi	9h – 12h et 14h – 19h
vendredi	9h – 12h et 14h – 20h
samedi	9h – 19 h
dimanche	9h – 13h

citoyenneté

Le Mois citoyen s'achève avec les festivités du 14 juillet

La célébration du 14 juillet proposera comme chaque année un événement festif et citoyen ouvert à tous, qui marquera la fin du mois citoyen. Sur la place du Général-de-Gaulle un apéritif dansant à 18h précédera le pique-nique citoyen qui permettra de venir partager son panier-repas ou

de le prendre sur place grâce aux merguez et frites proposées par le Comité des fêtes. À 22h 15 seront distribués les lampions pour une retraite aux flambeaux accompagnée par une fanfare. Enfin, à 23h, vous pourrez assister au feu d'artifice sur le terrain du Golf de Gonesse.



commerce

Le restaurant la Pataterie vient d'ouvrir

Le 25 juin dernier, le restaurant la Pataterie a ouvert ses portes dans la zone d'activité de l'Entrée Sud, à proximité du magasin Leroy Merlin. Le maître des lieux, Véronique Mejjati-Alami et son équipe, vous accueillent tous les jours de 12h à 14h et de 19h à 22h dans un cadre accueillant et convivial et dans une ambiance champêtre et campagnarde. L'ouverture du restaurant La Pataterie apporte une véritable diversité dans

l'offre de restauration actuellement proposée sur l'entrée sud. Ce nouveau restaurant représente également la création de 19 emplois, tous issus du secteur d'emploi de la région dont 8 Gonessiens pour la plupart suivis par la Ville et qui ont pu bénéficier d'une formation de commis de cuisine et/ou de cuisinier préalablement à leur embauche, en vue de leur intégration dans l'équipe du restaurant.

Élections législatives des 10 et 17 juin 2012

Jean-Pierre Blazy est élu député du Val d'Oise

Dans la 9^e circonscription du Val d'Oise (qui correspond aux cantons de Gonesse, de Goussainville et de Luzarches), Jean-Pierre Blazy (PS), maire de Gonesse a obtenu 56 % des voix contre 44 % pour le député (UMP) sortant. La participation au second tour était de 49,5 %. À Gonesse, Jean-Pierre Blazy obtient 65 % des suffrages.

RÉSULTATS DU PREMIER TOUR

	9 ^e CIRCONSCRIPTION		GONESSE	
	Nombre	% inscrits	Nombre	% inscrits
Inscrits	67835	—	14316	—
Abstentions	33928	50,02	7917	55,30
Votants	33907	49,98	6399	44,70
Blancs ou nuls	492	0,73	124	1,9
Exprimés	33415	49,26	6275	98,1
Liste des candidats	Voix	% exprimés	Voix	% exprimés
Danièle Hanryon (Exg)	176	0,53	31	0,5
Réjane Doré (Exd)	401	1,20	69	1,1
Lydie Dubois (FN)	6 163	18,44	897	14,3
Yanick Paternotte (UMP)	8 720	26,10	1 293	20,6
Pierre Barros (FG)	2 309	6,91	307	4,9
Isabelle Marrocco-Hamelin (Cen)	542	1,62	74	1,2
Jonathan Magano (Aut)	12	0,04	0	0
Jean-Pierre Blazy (Soc)	13 468	40,31	3 164	50,4
Christophe Vincent (Eco)	125	0,37	15	0,2
Sevinç Mert (Vec)	543	1,63	83	1,3
Mohammed Hakkou (Dvg)	714	2,14	311	5
Gisèle Takahira (Eco)	242	0,72	31	0,5

RÉSULTATS DU SECOND TOUR

	9 ^e CIRCONSCRIPTION		GONESSE	
	Nombre	% inscrits	Nombre	% inscrits
Inscrits	67835	—	14316	—
Abstentions	34220	50,45	7766	54,25
Votants	33 615	49,55	6 550	45,75
Blancs ou nuls	991	1,46	245	1,71
Exprimés	32 624	48,09	6 305	44,04
Liste des candidats	Voix	% exprimés	Voix	% exprimés
Yanick Paternotte (UMP)	14 367	44,04	2 202	34,9
Jean-Pierre Blazy (SOC)	18 257	55,96	4 103	65,10



Retrouvez les résultats par bureau de vote dans la rubrique élections du site internet.

Police secours

Quand appeler le 17?

Il existe plusieurs numéros de téléphone à utiliser en cas d'urgence.

Le Gonessien vous explique à quoi correspondent les différents numéros de la police et dans quel cas les utiliser

Seul le « 17 » doit être considéré comme le numéro d'urgence pour joindre les services de police. Le numéro du standard du commissariat ou de la police municipale ne sont pas des numéros d'urgence.

La Police nationale a réorganisé la gestion des appels d'urgence

Depuis le 7 juin 2011, l'ensemble des appels « 17 » dits « police-secours », renvoyés jusque-là vers les commissariats locaux, sont centralisés au niveau du département du Val d'Oise et traités par le seul centre d'information et de commandement (C.I.C) du Val d'Oise. Il est implanté au sein de l'hôtel de police de Cergy-Pontoise et fonctionne 24h sur 24. Les fonctionnaires qui y travaillent ont reçu une formation spécifique au traitement des appels d'urgence, ce qui permet d'apporter une réponse plus rapide et plus adaptée.

Cette centralisation de traitement est couplée avec une géolocalisation des patrouilles de police. Il est donc possible de mobiliser les effectifs de voie publique de manière plus efficace. En effet, en fonction du type d'appel reçu et de l'urgence de la situation, le C.I.C déclenchera l'intervention de police-secours en diligentant l'équipage de police le plus proche sur le lieu d'intervention, même s'il relève d'un autre commissariat.

Le « 17 » est une ligne d'urgence, pas un service de renseignement

Depuis la mise en place du C.I.C du Val d'Oise, 980 appels « 17 » ont été reçus en moyenne quotidiennement. Au vu de ce chiffre important, il faut rappeler qu'il s'agit d'une ligne d'urgence destinée à apporter une réponse immédiate aux situations en matière de secours (assistance en cas d'atteintes aux personnes ou aux biens) et de police (interpellation des auteurs d'infractions pénales). Dans les autres cas, pour des demandes de renseignements par exemple, il convient de privilégier l'appel au standard du commissariat local (Tél.: 01 34 45 19 00), et ce de manière à ne pas engorger la ligne d'urgence. Les multiples appels sur le « 17 » le dimanche pour connaître les adresses des pharmacies de garde retardent d'autant la prise en compte d'un appel pour un acte de délinquance, par exemple, et l'intervention d'un équipage de police pour intervenir.

Madame Doll, commissaire à Gonesse insiste sur le fait que : « *Il ne faut pas hésiter à appeler le « 17 » pour signaler tout événement ou élément suspect ou douteux, comme dans le cadre de la lutte contre les cambriolages, la présence de véhicules inhabituels circulant ou stationnement dans une rue. Chacun peut contribuer par ce simple appel au « 17 » à améliorer la sécurité de tous et à faciliter l'action des services de police.* »



Les missions de la Police municipale

En dehors des cas d'urgence uniquement à adresser au « 17 », il est possible de contacter la Police Municipale au 01 30 11 89 89. Elle a une mission de surveillance générale de la commune ainsi qu'entre autres celles de proximité, prévention et dissuasion; les interventions à effectuer sur tous les faits constatés (rixes, dégradations, tapages...); les contrôles de la circulation et du stationnement, ainsi que les opérations tranquillité vacances pour prévenir les cambriolages.

↑
Vue du centre
d'information
et de commandement
du Val d'Oise.

Le 112, numéro d'urgence européen

Service très peu connu des Européens, le 112 est le numéro de téléphone réservé aux appels d'urgence gratuit et valide dans l'ensemble de l'Union européenne. Les appels à ce numéro sont traités dans chaque pays par les services les plus appropriés. En France, il redirige vers les Pompiers (18) ou le SAMU (15).

Déchèterie

Comment trier les déchets d'équipements électriques et électroniques ?

La Ville de Gonesse est très investie sur les questions liées au tri sélectif. Recycler fait partie des gestes durables à acquérir pour l'ensemble de la population. La bonne connaissance du tri des différents déchets est importante pour que leur collecte et leur traitement soient faits de façon efficace. Parmi eux, les déchets d'équipements électriques et électroniques demandent une attention particulière.

En dehors des déchets que l'on peut déposer dans les différentes poubelles colorées suivant leur usage, certains doivent être portés à la déchèterie. Parmi eux, on compte les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Les équipements électriques et électroniques désignent tous les produits fonctionnant grâce à l'énergie électrique y compris les lampes. Pour les reconnaître, le marquage de la « poubelle barrée » figure sur tous les produits neufs. Il signale que l'appareil ne doit pas être jeté à la poubelle mais recyclé.

La filière DEEE, opérationnelle depuis fin 2006 repose sur l'existence de 4 éco-organismes agréés par les pouvoirs publics pour organiser la collecte et le traitement des appareils électriques et électroniques ménagers usagés : Ecologic, Éco-systèmes, ERP et Récylum.

La tournée des DEEEglingués

Le Val d'Oise, avec le soutien des éco-organismes agréés pour la collecte et le recyclage des DEEE, et le SIGIDURS ont participé pour la première fois à la Tournée des DEEEglingués qui a eu lieu en juin. Tout au long de la semaine, des animations ont été proposées pour apprendre dans la bonne humeur, les gestes simples du recyclage des DEEE.

Une partie des DEEE traitée à Gonesse

Une partie du traitement de ces DEEE est effectuée à Gonesse par la société Triade Électronique, filiale de Veolia. Cette entreprise travaille avec Ecologic, l'un des éco-organismes au travers d'un appel d'offres.

Triade Électronique traite différemment les quatre catégories de DEEE :

- le GEM « froid » (gros électroménager) regroupé sur Gonesse et envoyé dans l'Oise pour traitement ;
- le Gem « hors froid » (machine à laver, sèche-linge, lave-vaisselle...) regroupé à Gonesse et broyé à l'extérieur dans un rayon de 50 km ;

- les écrans démantelés sur site ;
- le « PAM » (petits appareils en mélange : perceuse, grille-pain, fer à repasser, aspirateur...) traité sur une ligne mécanisée qui démantèle les produits pour sortir des fractions de ferraille, plastique, métal.

Triade Électronique est un démanteleur et un dépollueur. La dépollution vise à extraire les éléments potentiellement dangereux pour la santé et l'environnement comme les tubes cathodiques, les condensateurs, les piles, accus et batteries qui seront ensuite traités par les « filières aval ». Il existe donc des sites de traitements spécialisés et l'ensemble des déchets sont tracés au moyen de bordereaux de suivi.

Pour Olivier Boissy, conseiller municipal délégué au développement durable : « Les DEEE sont des déchets polluants, toxiques, faits de métaux rares (argent, or, palladium...) et leur élimination doit être faite de façon maîtrisée, organisée et réglementée, afin de les revaloriser. Ils ne doivent pas être jetés n'importe où dans la nature, ou ailleurs. La Ville dispose d'une déchèterie ouverte sept jours sur sept et gratuite qui répond aux besoins des habitants pour le bien de tous et la préservation de notre planète. »



Chaque mois, le Gonessien vous présente une action de l'agenda 21 pour agir localement au service du développement durable.
<http://gonesse21.blogspot.fr/>



Ce symbole sert à caractériser les déchets qui ne doivent pas être jetés à la poubelle mais portés à la déchèterie pour être recyclés comme les déchets d'équipements électriques et électroniques.



La médiathèque plébiscitée par Les Conessiens

Avec 76 000 visites en 2011, la médiathèque de Coulanges et son annexe, la bibliothèque George Sand, rencontrent un franc succès auprès du public. Installée depuis 2007 dans le bâtiment historique de l'ancienne ferme de Coulanges, la médiathèque propose une grande diversité de livres, CD, DVD ainsi que de nombreuses actions pour tous les âges pour encourager la lecture.

La médiathèque plébiscitée par les Gonessiens

Avec 76 000 visites en 2011, la médiathèque de Coulanges et son annexe, la bibliothèque George Sand, rencontrent un franc succès auprès du public. Installée depuis 2007 dans le bâtiment historique de l'ancienne ferme de Coulanges, la médiathèque propose une grande diversité de livres, CD, DVD ainsi que de nombreuses actions pour tous les âges pour encourager la lecture.

Un lieu chargé d'histoire

C'est en 1981 que la Ville a fait l'acquisition de la ferme de Coulanges. Le pigeonnier-porche, restauré en 1999, permet aux visiteurs de pénétrer dans un ensemble de bâtiments datant du XVIII^e siècle répartis autour d'une cour pavée. En 1987 y est inaugurée la bibliothèque Pierre Rain qui est restée pendant 20 ans la bibliothèque des Gonessiens. En 2005 ont commencé les travaux visant à réhabiliter la maison de

maître de cette ferme et à la transformer en médiathèque. À l'origine habitation du propriétaire terrien, dotée d'une charpente remarquable, ce bâtiment est devenu depuis le 9 janvier 2007, la médiathèque de Coulanges sous sa forme actuelle. Les anciennes dépendances de la ferme accueillent depuis le service Archives et Patrimoine un auditorium de 80 places, une salle d'exposition et des bureaux pour la Direction des actions culturelles.

3 000 inscrits actifs à la médiathèque

La médiathèque compte 3 000 inscrits « actifs », c'est-à-dire qui ont emprunté au moins un document l'année dernière. 85 % sont des Gonessiens. Dûment inscrits ou simples utilisateurs, la médiathèque accueille 3 % de « bébés lecteurs », 5 % de seniors, 41 % d'écoliers, 21 % de collégiens et lycéens, et 28 % d'adultes. Tous les ans environ 900 nouvelles personnes s'inscrivent dans l'une ou l'autre bibliothèque.

Loïc Bischoff, 13 ans, est inscrit depuis quatre ans à la médiathèque :

« Ce que j'aime, ce sont les livres d'aventures et il y a beaucoup de choix. À chaque fois que j'y vais, le rituel est le même : je dépose mes livres, j'en cherche de nouveaux et si je ne trouve pas, je demande conseil ou de l'aide aux bibliothécaires. Parfois j'ai un ou deux amis qui viennent avec moi. »

Armand Kelechian, inscrit depuis 4 ans à la médiathèque :

« J'aime énormément lire et ici on me propose un panel de différentes lectures, c'est très varié. J'en fais l'éloge autour de moi et me comporte presque comme un "ambassadeur" pour que les gens à leur tour aillent vers la médiathèque. »

75 000 prêts de documents en 2011

Lieu de démocratisation de la culture, la médiathèque a pour vocation de fournir à chaque usager, sans aucune distinction, les outils les plus nombreux de compréhension du monde et de fabrication de leur propre jugement de citoyen éclairé.



La médiathèque a ouvert ses portes en 2008 dans l'ancienne ferme de Coulanges du XVIII^e siècle.

Pour Alain Pigot, maire-adjoint en charge de la Culture et du Patrimoine :

« Au moment de la montée en puissance d'une culture de l'écran et du recul de la lecture parmi les jeunes générations, la défense de celle-ci s'affirme vitale. Il est important qu'une collectivité locale comme la nôtre impulse une politique volontariste et offensive en faveur du livre. Cela fait partie du nouveau souffle que nous voulons donner à la création comme à son appropriation sociale. Les auteurs, les éditeurs et les agents du service public de la lecture sont aussi des militants de l'appropriation citoyenne de la culture. »

Pour cela, l'offre de document est très diversifiée : BD et mangas, romans, CD et DVD, revues, albums jeunesse, documentaires...

Les adhérents fréquentent la médiathèque pour emprunter ces documents (75000 prêts en 2011 et environ 24 documents empruntés par personne par an), mais ils y viennent aussi pour se rencontrer dans la salle des revues et échanger spontanément autour de l'actualité, lire sur place une BD en écoutant un CD proposé à l'écoute par les bibliothécaires ou encore demander à la « dame de la bibliothèque » un livre « qui fait peur et qui parle de vampires ». Enfin, les lycéens et étudiants y préparent en très grand nombre leurs examens : en juin 2012, la médiathèque a ainsi accueilli 575 jeunes en un mois venus réviser sur place.

Enfin, pour ouvrir d'autres horizons que celui du livre, de nombreuses animations sont organisées par les bibliothécaires dans ce lieu. En 2011, 7144 personnes ont bénéficié à Gonesse d'une offre d'animation dans les bibliothèques. Du « Biberon de lecture » au « Réveils en musique » en passant par les comités « On n'a pas tout lu ! », « Ca me dit, Cinéma », ou encore les accueils de classes, de centres de loisirs, de centres sociaux,

ce sont de nombreux citoyens de tous âges à qui l'on propose de partager des moments conviviaux autour de tous les types de documents possédés mais aussi autour de projets liés à l'univers de l'écrit. Ainsi, ces 2 dernières années, un atelier de carnets de voyages animé par une carnetiste professionnelle, et des ateliers d'écriture dans le cadre d'une résidence d'écrivain ont ponctué le quotidien des bibliothèques.

Bruno Buschiasso, inscrit à la bibliothèque depuis son ouverture :

« Chaque semaine, nous prenons des films, des livres pour les enfants et pour nous. Nous y allons assez régulièrement. Je participe à des ateliers, comme l'atelier d'écriture qui s'est terminé en juin, je vais aussi à l'atelier "On n'a pas tout lu". Nous avons déjà emmené les enfants pour des lectures de contes, et quand il y a des animations à l'auditorium, on y va. »

Une autre bibliothèque à Gonesse

La bibliothèque George Sand, située à la Fauconnière, complète l'offre de lecture publique à Gonesse. En 1995, c'est l'une des premières décisions prises par la municipalité que d'ouvrir dans ce quartier une bibliothèque jeunesse qui a été inaugurée en 1999. La bibliothèque annexe, fréquentée essentiellement par les habitants de La Fauconnière et des Marronniers, leur permet de bénéficier près de chez eux d'un service de prêt/retour de documents, d'un lien avec les services et actions de la médiathèque et d'un lieu convivial où travailler ou utiliser un ordinateur. C'est aussi dans cette bibliothèque que se rendent les établissements scolaires les plus proches pour des accueils de classe, ou des projets spécifiques. Ainsi en 2012, dans le cadre de « Passez la 5^e », des élèves du Collège Truffaut ont pu, grâce à la bibliothèque et au CDI de leur collège, élire démocratiquement leur



Plus de 2000 personnes en 2011 ont participé à des animations proposées par la médiathèque comme "réveil en musique".

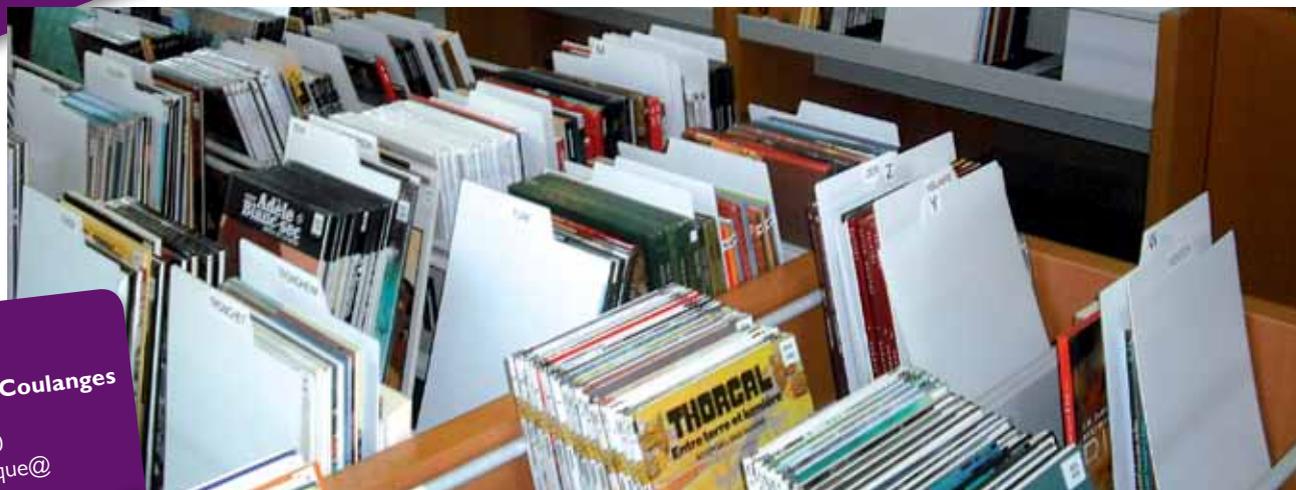
HORAIRES D'ÉTÉ DE LA MÉDIATHÈQUE DE COULANGES

Mardi	15 h 30 – 18h
Mercredi	15 h 30 – 18h
Vendredi	15 h 30 – 18h
Samedi	10 heures – 13h 14 – 17h30

livre préféré parmi une sélection nationale de l'Éducation Nationale et ainsi en rencontrer l'auteur, en mai, à Gonesse. Cette bibliothèque a vu son nombre d'inscrits augmenter de 15 % entre 2010 et 2011.

La lecture publique progressera encore à Gonesse

La médiathèque appartient déjà à différents réseaux professionnels : dans le cadre de « Cible 95 », les bibliothécaires échangent ainsi avec les autres villes sur différentes problématiques du métier mais organisent aussi des animations communes : le Festival annuel du Comité Images et Sons, par exemple. Dans le cadre de RéVOdoc, ce sont les livres qui circulent d'une bibliothèque à l'autre du Val d'Oise. Des actions autour du multimédia sur place ou à distance devront aussi être développées. Autant d'éléments qui laissent à penser que la médiathèque a de l'avenir et du pain sur la planche.



Contact

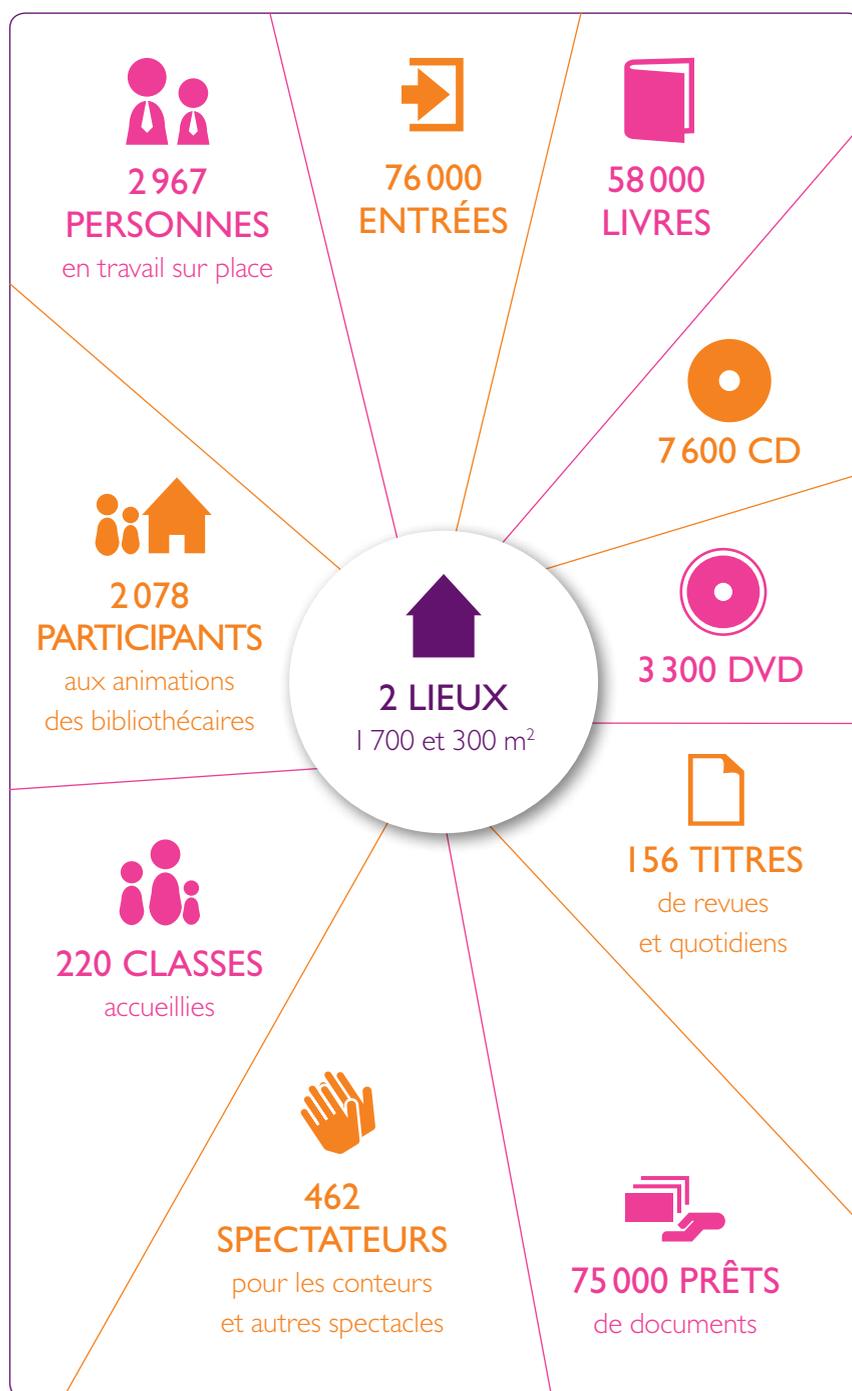
Médiathèque de Coulanges
4, rue Saint-Nicolas
Tél. : 01 34 45 97 30
E-mail : mediatheque@
mairie-gonesse.fr

La médiathèque de Coulanges et la bibliothèque George Sand proposent près de 60 000 documents à ses abonnés.

QUATRE SAISONS DANS UNE FORÊT DE LIVRES

« Si à Gonesse, les grands arbres ont magnifiquement résisté à la vie moderne et à l'élagage à outrance (j'en profite pour saluer ici les jardiniers de la Ville!), il est une forêt de livres où je me suis posée quatre fois cette année, un petit mois par saison, avec une vraie délectation. Pure oasis, la médiathèque de Coulanges, pierres d'époque drapées dans une allure de cabane adossée à un petit bois peuplé de perruches vertes, m'a offert l'espace où déployer et partager mes interrogations. Les bibliothécaires attentifs de cet espace où poussent mots, images et sons ont joué les caravaniers de ce voyage tenté ensemble en « Temps réel(s)? ». Puis les gens sont venus. Petit à petit. Des enfants, des jeunes gens, des adultes, fidèles ou de passage, par groupes organisés ou dans une joyeuse improvisation. Grâce à vous tous, au moment de préparer mes sacs, j'emporte une brassée de « sensations de temps » aussi foisonnante que les roses qui ont fleuri dans toute la ville ce printemps. Prenez soin de vous, prenez soin de votre temps... »

Caroline Nardi Gilletta



Cinéma Jacques Prévert

Cet été, le cinéma passe au numérique

Ouvert jusqu'au 24 juillet, le cinéma vous proposera une programmation variée pour bien débuter les vacances, avant de fermer du 25 juillet à fin septembre pour s'équiper en numérique. Meilleure qualité d'image et films en 3D sont au rendez-vous.

Après une rénovation complète qui a abouti à sa réouverture en novembre 2006, le cinéma Jacques Prévert, qui a la particularité d'être un équipement culturel municipal, passera cet été au numérique. En raison des travaux, le cinéma sera fermé du 25 juillet à la fin septembre inclus.

Cette salle offre déjà un grand confort pour les spectateurs, tout en proposant une programmation variée. En 2011, le cinéma a totalisé 17824 entrées qui se décomposent en 12032 entrées (67,5 %) tous publics et 5792 entrées scolaires (32,5 %).

Une évolution technologique nécessaire

Le numérique est l'une des évolutions majeures dans le domaine cinématographique. Comme pour les appareils photo, les projecteurs argentiques sont peu à peu remplacés par des projecteurs numériques permettant notamment de diffuser des films en 3D. Outre la 3D, ce nouvel équipement devrait permettre de proposer un même film et version originale ou en version française. Cette avancée technologique offre une image de meilleure qualité et inaltérable par rapport aux bobines dont la lumière n'était pas répartie également au centre et

sur les côtés, et l'usure provoquée par les différents passages. Les projecteurs argentiques 35 mm et 16 mm seront tout de même conservés, car beaucoup de films du patrimoine ne sont pas encore numérisés.

Pour Sandrine Lafille, présidente des Amis du cinéma de Gonesse : « Toutes les villes n'ont pas la chance d'avoir un cinéma, qui plus est avec une très belle programmation. Le numérique ne peut être que bénéfique pour la salle. C'est une opportunité pour faire venir un nouveau public dans cette salle. La possibilité de diffuser des films en 3D permettra de toucher surtout les jeunes qui ont tendance à aller au cinéma sur Paris, tandis que les scolaires et les familles ont déjà leurs habitudes au cinéma Jacques Prévert. »

Changement d'époque

Le cinéma Jacques Prévert n'échappe pas à cette avancée technologique et sera bientôt à la pointe de l'innovation technique avec un projecteur « 4K ». Mais cela nécessite que la cabine de projection soit entièrement refaite à neuf : ce nouvel outil étant un équipement informatique, il est soumis aux mêmes contraintes qu'un serveur, à savoir être installé dans une pièce dédiée à température stable. Il convient donc de rénover la cabine de projection actuelle pour assurer les

meilleures conditions au nouveau matériel.

Pour Alain Pigot, maire adjoint délégué à la culture et au patrimoine : « Liberté de programmation, diversité culturelle et découvertes cinématographiques sont les maîtres mots de notre cinéma municipal qui accueille toujours plus de spectateurs. Notre objectif reste le même avec cette avancée technologique, à savoir être le cinéma de tous les Gonessiens, en poursuivant ce que nous avons semé depuis plus de 5 ans : diversité, éclectisme et plaisir. »



Exemple de projecteur numérique.



Quartiers d'été

C'est parti pour la 12^e édition des Quartiers d'été!

Du 9 juillet au 24 août la douzième édition des Quartiers d'été se déroulera à la salle Jacques Brel l'après-midi, ainsi que dans les différents quartiers de la ville le matin. Cette opération permet aux Gonessiens de tous âges (tout petits, enfants, adolescents, parents, seniors) de se divertir et de se ressourcer durant la période estivale par le biais d'activités et d'animations gratuites proposées par les animateurs de la Ville. Des ateliers sportifs, santé, développement durable, artistiques, manuels ponctueront vos après-midi. Les soirées du mardi permettront de profiter des nuits d'été autour de spectacles, de films pour tous les publics.

L'ensemble des services de la Ville se mobilise chaque année afin d'offrir un large choix d'ateliers et d'événements à ceux qui ne peuvent pas partir en vacances. L'espace Jacques Brel accueillera plusieurs espaces afin d'offrir un maximum d'activités, en plus de celles qui seront également proposées dans les quartiers et en nocturne le mardi. Elles ont lieu du lundi au samedi de 14h à 18h, avec des nocturnes tous les mardis soirs, et sont soumises, pour les mineurs, à une autorisation parentale qui peut être remplie sur place. Il est indispensable de se protéger du soleil (chapeau, lunettes et crème).

Les activités dans les quartiers

LES ATELIERS ARROSÉS

(juillet: mercredi et vendredi – août: vendredi de 10h30 à 12h30)

Ces ateliers sont destinés aux enfants, mais les familles voulant accompagner leurs enfants dans cette expérience créative seront les bienvenues. Les ateliers permettront à l'enfant présent régulièrement de travailler et de créer à partir de multiples supports: peinture, volume, bois, craies, photographies

LA LUDO-MOBILE

(juillet: mercredi et vendredi – août: vendredi de 10h30 à 12h30) vient à la rencontre des habitants du quartier, c'est l'occasion de proposer des jeux pour tous.

LES MARDIS SOIRS

- 10/07/2012 à 20h30: spectacle « Les Manteaux d'Arlequin et Poésie à jouer » du Théâtre Sans Toit.
- 17/07/2012 de 16h à 22h: soirée « Jeux Vidéo, Village Danse et Village Sports » par Réseau Local.
- 24/07/2012 à 22h: cinéma plein air... « U » un film d'animation de Grégoire Solotareff & Serge Elissalde, précédé d'un repas partagé.

- 31/07/2012 à 20h30: spectacle de danse hip-hop, avec la C^{ie} Forces d'Âmes
- 7 août/2012 à 20h30: spectacle de magie. Laurent VADEL, L'impossible... possible!
- 14/08/2012 à 20h30: spectacle d'humour... « Julien en route vers l'Olympia »
- 21/08/2012 à 20h30: Spectacle avec la C^{ie} Inouïe, musique et poésie en acoustique, concert sous casques. Pensez à réserver vos places!

LES SAMEDIS APRÈS-MIDI

- 1/07/2012 : phare d'escalade à 4 faces, Enfilez le baudrier de sécurité et grimpez le plus haut possible!
- 28/07/2012 : deux circuits d'engins motorisés: un circuit pour les plus de 12 ans, un pour les moins de 12 ans. Vous pourrez accomplir des rotations à bord d'engins motorisés, en faisant la course avec quatre autres personnes.
- 04/08/2012 : toboggan piscine et Bateaux Mississippi... : un bac rempli d'eau accueille des pédalos à bras pour les moins de 8 ans ainsi qu'une structure gonflable « Crazy Boat ».
- 11/08/2012 : animation sportive: Trampoline élastique 4 places « Elastivols ».
- 18/08/2012 : structure gonflable « X'Trême Jump ». Amateurs de sensations fortes, vous avez l'âme d'un cascadeur? Cette nouvelle activité est faite pour vous! Prêts pour le grand saut?





Stages

École Municipale des Sports

Infos au 01 34 45 10 69 (le matin) • Tarifs: 9,60 €

Les stages cirque: comme tous les ans, le cirque Reno viendra à Gonesse pour proposer des stages. Du 6 au 10 août et du 13 au 17 août. Tarifs: 10 €.

4 espaces
à la salle
Jacques Brel

L'ESPACE FAMILLES

• **Ateliers arrosés** (juillet: mercredi et vendredi – août: vendredi – salle des fêtes 14h à 16h). Ces ateliers sont intergénérationnels et ouverts à tous. Les ateliers de création artistique sont initiés par des artistes plasticiens, qui proposeront des thèmes, des champs d'action, la découverte de techniques, ou des références artistiques... Ils permettront aux participants de se familiariser avec la création artistique en devenant eux-mêmes acteurs et créateurs. Les réalisations produites tout au long des deux mois, pourront venir former une installation ou une exposition qui se constituera au fur et à mesure, par le rassemblement des œuvres produites.

- **La ludo-mobile**, présente tous les jours pour proposer des jeux pour les petits et les grands.
- **Un solarium**, des chaises longues sont à disposition des familles pour se détendre. Vous pouvez apporter vos serviettes et parasols.
- **Des jeux et animations** sont proposés pendant tout l'été par l'équipe d'animation présente sur place.
- **Les ateliers d'éducation nutritionnelle** se déclineront en quatre dates: **le 13/07**, un atelier autour de la pomme, devinettes, jeux, dégustation – **le 20/07**, le sport et la santé, relais avec 2 équipes – **le 26/07**, cueillette de fraises à la Croix Verte (sur inscription seulement) – **le 27/07**, goûters d'hier et d'aujourd'hui, ateliers autour de fruits frais,
- **Le développement durable pour tous, tous les mardis après-midi de 14h à 17h au mois de juillet**, proposera une exposition sur le développement durable avec des questionnaires et petits jeux ludiques...
- **Les centres socio-culturels** proposeront différentes animations ouvertes à tous durant la période des Quartiers d'Été.
- **Ateliers « Prévention sécurité routière » les lundis, mercredis et vendredis au mois de juillet de 14h à 16h**, permettant au public jeune d'être sensibilisé à la sécurité des piétons et cyclistes sur la voie publique (parcours aménagé en vélo avec signalétique, jeux, quiz), avec le concours de l'agence Civile et du Service Civique Jeunes Municipal.
- **Atelier « théâtre de Molière »** (tous les jeudis après-midi au mois de juillet et spectacle le jeudi 2 août): faire découvrir aux enfants la pertinence et l'impertinence des pièces de Molière, avec une initiation à

l'art de la comédie et une représentation le jeudi 2 août.

- **Une bibliothèque de plein air, le jeudi après-midi de 14h 30 à 16h 30 du 12 juillet au 23 août**, mise à disposition de bd, magazines, livres enfants et adultes
- **Atelier « Initiation à la danse » avec les Ballets du Val d'Oise du 16 au 20 juillet de 14h à 17h**. L'objectif est d'initier à la danse contemporaine et jazz les enfants âgés de 6 à 12 ans, avec une représentation en fin de stage.

L'ESPACE PETITS

Composé de jeux de déplacement, un bac à eau pour faire des découvertes, un bac à sable, toupies géantes et de bien d'autres jeux encore, Espace ouvert sous la responsabilité d'un accompagnant pour un ou plusieurs enfants. Une structure gonflable adaptée est mise à disposition tous les samedis.

L'ESPACE JEUNESSE

Tous les mercredis en juillet et août de 14h à 18h. Les animateurs jeunesse proposeront des actions pour les jeunes à partir de 15 ans.

L'ESPACE SPORTS

- **Un terrain ensablé** sera monté tous les jours pour pouvoir y jouer au foot, basket, rugby ou au volley.
- **Un boulodrome** et des boules de pétanque seront à la disposition du public.
- **Des « speed-ball »**, jeux de raquettes seront également à disposition des joueurs, seuls, en double ou à quatre.
- Mise en place de **séances ou d'initiation au golf et tennis les 19 et 20 juillet, et du 13 au 17 août, apprentissage du vélo et initiation à la randonnée sur les circuits de la ville du 23 au 27 juillet**, par la Direction des Sports.

La clôture
vendredi
24 août

- **Spectacle « Coriolis et Détritux »**, pédagogique et scientifique qui aborde des questions liées à l'environnement marin et au réchauffement climatique, à destination du jeune public. Venez faire des expériences scientifiques dans une ambiance interactive et amusante!
- **Une structure gonflable, « Wipeout »**: Comme à la télé, venez vous éclater sur le WIPEOUT et réalisez le meilleur chronomètre à l'issue de ce parcours parsemé d'embûches., et un manège « petit train » pour les plus petits.
- **Un moment de partage autour d'un goûter**, où chacun pourra faire découvrir à l'autre sa spécialité.

Football

Un terrain de foot synthétique pour le stade Eugène Cognevault

Depuis 2005, la Ville de Gonesse a engagé un programme de réhabilitation du complexe sportif Eugène Cognevault. Après l'inauguration du gymnase le 26 juin dernier suite à sa réhabilitation, le programme de modernisation des équipements sportifs continue par la construction d'un terrain de football en matière synthétique, en remplacement de l'actuel terrain stabilisé.

Le terrain de football actuel du stade Eugène Cognevault est dans un état de vieillissement avancé. Sa consistance est devenue si dure qu'elle peut être source de traumatismes musculaires importants chez les sportifs. Le sol du terrain est compacté, ce qui l'inonde régulièrement par temps de pluie et, par temps sec, les nuages de poussières indisposent les riverains.

Un terrain durable pour les utilisateurs

Face à sa forte utilisation, le projet de transformation du terrain de football stabilisé en synthétique dernière génération a pour objectif d'améliorer les conditions de pratique des utilisateurs. L'éclairage

actuel sera remplacé par un éclairage plus adapté et répondant aux critères de la Fédération Française de Football.

Le choix d'un terrain en gazon synthétique est un projet durable et économique. Même si son coût d'achat est plus important qu'un terrain en gazon naturel, son utilisation peut être plus intense et le coût lié à son entretien est très inférieur. De plus, cette solution a également moins d'impact sur l'environnement. Les travaux consisteront en un décapage de l'actuel terrain stabilisé et l'implantation d'un réseau de drainage. Le terrain sera constitué d'un géotextile en fibre synthétique, rempli d'une couche de sable de lestage et chargé en granulats de caoutchouc. Les travaux doivent débuter au cours du mois d'août 2012 et durer entre 8 et 10 semaines.

Pour Miguel Mendes, Président du Racing Club de Gonesse (football) : « Le terrain stabilisé actuel ne permet pas d'accueillir les jeunes footballeurs dans de bonnes conditions : la dureté de la surface de jeu, en été comme en hiver, mais aussi la poussière qu'elle dégage, rendent ce terrain impraticable pour les enfants de 5 à 12 ans. Cela nous oblige à les accueillir sur les autres terrains,

mais vu l'affluence des enfants de l'école de foot, nous devons étaler les entraînements de 13h à 19h, et il est très difficile de trouver des entraîneurs bénévoles en journée. Le nouveau terrain synthétique est une très bonne chose pour nous. Il permettra de s'entraîner à des horaires « normaux », de 17h à 19h, et ce toute l'année comme il sera éclairé. Il n'y a pas de doute qu'il ouvrira de nouvelles perspectives au club. »

Patrice Richard, maire-adjoint délégué aux Sports, va dans le même sens et complète : « Le remplacement du terrain stabilisé en terrain synthétique est devenu une priorité. En effet, le terrain stabilisé créé au début des années 80 ne répondait plus du tout aux attentes des adhérents du club de Gonesse et aux normes de sécurité car devenu trop dangereux et impraticable à certaines périodes de l'année. Le nouveau terrain, aboutissement d'un projet mené en partenariat avec le club de la ville et la municipalité, permettra donc de pratiquer le football dans de bonnes conditions. Certes, il y a encore à faire mais la Ville reste à l'écoute afin de répondre aux besoins et permettre à ce qu'un plus grand nombre puisse pratiquer un sport dans des conditions optimales. »



Un terrain de football synthétique de dernière génération remplacera le terrain stabilisé actuel.



Cœur Musical

Une première compilation pour l'association Cœur Musical

Depuis 1996, l'association Cœur Musical propose de réaliser des projets musicaux. Avec la mise à disposition d'un studio d'enregistrement financé par la Ville, l'association a pu peu à peu développer son activité. Les efforts de l'équipe et des participants ont été récompensés récemment par la sortie d'une première compilation « Terre Ensemble ».

Passionné par la musique depuis toujours, cela fait un peu plus de 15 ans que François Agumon a eu l'idée de l'association face au grand intérêt des jeunes pour la musique et au manque de moyens auquel ils étaient confrontés. Pour lui: « C'est un moyen de rendre ce que l'on m'a donné de manière gratuite pour améliorer le chant en ce qui me concerne. Avec Cœur Musical je peux transmettre l'enseignement que j'ai reçu ».

La Ville prête des locaux au centre Marc Sangnier et a contribué à l'achat du matériel du studio d'enregistrement, qui reste sa propriété. Cœur Musical rassemble des jeunes à partir de 12 ans mais aussi des adultes, soit au total une soixantaine de personnes.

Des activités qui se diversifient

L'association propose des activités principalement liées à la musique: écriture de textes, salle de répétition, aide à la composition et enregistrement. Une web radio (www.harmonyradio95.fr) est gérée par les jeunes. Un projet de web TV viendra prochainement s'ajouter afin d'informer sur l'activité des associations, mais également relayer les informations liées à la

vie de Gonesse. Comme le confie François Agumon, pour ce projet: « Nous espérons travailler avec l'équipe du Service civique jeunes municipal: ils représentent un atout pour les associations. Ils ont un rôle de relais dans la ville et nous espérons pouvoir nous réunir avec eux pour développer notre projet de web TV afin de mieux faire passer l'information dans la ville ».

Les activités se diversifient peu à peu: certains sont venus proposer de la danse pour accompagner les musiciens avec des chorégraphies, d'autres des projets d'activités sportives.

Comme le précise Malika Caumont, maire-adjointe déléguée à la Civilité, à la Citoyenneté, à la Vie associative et à la Coordination des centres socioculturels: « Cœur Musical permet de rassembler, soutenir et promouvoir les jeunes de la ville dans leur création musicale. Elle sert également à organiser des spectacles, informer les artistes et le public sur les tendances émergentes afin de créer des œuvres musicales à l'ère numérique. »

Une professionnalisation qui se met en place

Pendant longtemps, Cœur Musical n'a pas eu les moyens de travailler concrètement à un projet,

que ce soit par manque d'outils, de compétences ou d'implication des jeunes. Fruit de deux ans de travail, la compilation « Terre Ensemble » est donc le premier projet d'envergure à aboutir. Il s'est doublé de la sortie d'un single en partie autofinancé par la prometteuse chanteuse RnB, Keystar, originaire de Gonesse. Aujourd'hui un nouveau projet de compilation est en route, bénéficiant de l'appui de professionnels qui ont choisi de rester dans l'ombre pour apporter leur soutien.



La compilation « Terre Ensemble » est un projet réalisé avec les jeunes des différents quartiers de la ville, grâce au soutien de la Ville et de différents partenaires.

Contact

Association

"Cœur Musical"

17, place Marc-Sangnier

95 500 Gonesse

Tél.: 06 06 72 40 08

E-mail: originaltouti@hotmail.fr

LA TRIBUNE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Élections présidentielles et législatives: des scores records pour la gauche à Gonesse.

Après plus de 6 mois d'interruption, due aux élections, nous pouvons de nouveau nous adresser à vous à travers les tribunes du Gonesse.

Depuis le 6 mai dernier, nous avons un nouveau Président de la République, François Hollande. Les Gonessiens ont été 5843 à lui accorder leurs suffrages (soit 58,5 % des voix) et nous les remercions.

Ses premiers actes vont dans le bon sens: réduction du salaire des présidents et des ministres, parité intégrale au Gouvernement. Chacun sait que tout ne changera pas comme par miracle du jour au lendemain mais nous attendons du nouveau président qu'il soit plus attentif au sort des plus modestes, qu'il remette de la justice là où il n'y a eu que de l'arbitraire et qu'il sache défendre les services publics dont nous avons, ici, besoin.

Nous nous réjouissons aussi que, dans la foulée, la 9^e circonscription du Val d'Oise ait élu député notre maire, Jean-Pierre Blazy, avec 56 % des voix (et 65 % sur Gonesse). Il portera à l'Assemblée nationale les exigences de notre territoire dans son ensemble.

Les Gonessiens ont aussi préféré la clarté plutôt que la confusion. Le député sortant Paternotte n'était même pas soutenu par l'UMP de M. Vigouroux. Seul M. Tibi, officiellement centriste, a ouvertement appuyé le candidat UMP Paternotte dès le 1^{er} tour (alors qu'il y avait aussi une candidate centriste, qu'il aurait pu soutenir!), et le Front national l'a rejoint au 2^e tour. Chacun jugera!

Les résultats de la gauche sur Gonesse progressent par rapport aux précédents rendez-vous électoraux. Nous en sommes fiers, car c'est le résultat d'un travail au quotidien des élus de gauche, d'une nouvelle équipe de passionnés qui ont su vous donner confiance et vous convaincre, en étant sur le terrain en permanence depuis plusieurs années.

Faire la ville ensemble.

Une des préoccupations constantes de l'équipe municipale est de faire vivre ensemble les habitants de tous les quartiers, de toutes les générations, quelles que soient leurs différences. Voici pourquoi nous encourageons les initiatives destinées à mieux se connaître et mieux se comprendre.

La fête des voisins organisée le 1^{er} juin dernier a été encore une fois un succès, avec plus de 30 lieux de festivité. La ville met à disposition des tables, des chaises, et les équipes du service technique pour aider à l'organisation de cet événement.

Autre moment de convivialité et d'échanges: la salle Jacques Brel accueillera tous les Gonessiens du 9 juillet au 24 août pour les quartiers d'été. Vous êtes chaque année plus nombreux à y participer et profiter des animations de plein air et des spectacles proposés. Tout le monde ne peut pas toujours partir en vacances l'été, donc nous voulons offrir la possibilité aux jeunes et aux moins jeunes de profiter des beaux jours à Gonesse.

Très bon été à tous!

GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

Le changement s'impose dans deux domaines: Transport et repas des lycéens et Devenir de PSA-Citroën

Gonessiens, Gonessiennes viennent de se prononcer sans ambiguïté en faveur d'un changement réel et rapide de la politique gouvernementale en matière sociale et démocratique, d'augmentation du pouvoir d'achat et de l'emploi.

Or, deux décisions viennent d'être prises qui ne correspondent en rien avec ces choix et qui doivent être respectés.

La première décision a été prise par le Conseil général qui vient de décider de ne plus verser la subvention aux lycéens qui utilisent la carte imagine R, ce qui va se traduire par une hausse de 95 % pour une carte 2 zones (314 € au lieu de 161 €) et une hausse de 95 % pour une carte 5 zones (680 € au lieu de 344 €).

Ces mesures vont s'ajouter à celles prises pas le Conseil général de désengagement concernant les aides, l'augmentation de Rest'O collège, la suppression des bourses pour les lycéens.

Ces mesures s'ajoutent aussi à la fin de l'exception concernant les abonnements scolaires réglementaires.

Toutes ces mesures doivent être rapportées. Elles représentent des coûts supplémentaires qui frappent les familles déjà victimes des hausses du coût de la vie sans augmentation suffisante des salaires et du SMIC.

La deuxième décision est celle de la Direction du groupe PSA de vouloir fermer le site de l'usine PSA sur les Communes d'Aulnay-sous-bois et Gonesse. Dans une région déjà fortement touchée par le chômage et la précarité, une telle décision doit être annulée par les pouvoirs publics. La Direction industrielle avoue produire encore 450 000 C3 jusqu'à la fin de la vie du modèle. La fermeture de l'usine est réellement envisagée par le Directeur qui vient de décider un chômage en août à la suite des quatre semaines de congés. 3 000 emplois directs et 10 000 indirects sont concernés.

L'État dispose-t-il des moyens pour empêcher la fermeture du site? Oui, Citroën est tenu de ne pas supprimer d'emplois par respect de la convention d'activité partielle de longue durée qui refuse les suppressions des emplois concernés par cette convention.

Citroën doit respecter cette convention. L'État doit l'exiger.

Pouvoir d'achat, emplois, lycées, les familles, les 3 000 salariés ont droit à un changement profond qui doit être décidé.

Notre groupe appelle Citoyens, Citoyennes à l'exiger sans attendre.

GROUPES UPG/UMP

À la suite de la défaite de Yanick Paternotte, quel avenir pour la 9^e?

Les groupes UMP et UPG (Union Pour Gonesse), du conseil municipal de Gonesse menés par Denis Vigouroux, prennent acte de la défaite du député UMP sortant, Yanick Paternotte, élu en 2007 dans la foulée de la victoire de Nicolas Sarkozy. L'élection de Jean-Pierre Blazy s'inscrit dans la même logique voulue par les électeurs: amener une majorité de gauche à l'Assemblée nationale.

Une fois de plus se pose la question du parachutage de personnalité venue d'ailleurs. Le maire de Sannois, une ville dans la 6^e circonscription, avait été imposé, avec une certaine brutalité, aux élus locaux de la 9^e circonscription. Malheureusement, nous ne pouvons que constater que cela n'a strictement rien apporté à la circonscription en matière de voix pour la droite. Bien au contraire, Yanick Paternotte est passé, au premier tour, de 40 % en 2007 à 26 %, cinq ans plus tard. Durant cette même période, Goussainville, la plus grosse ville de la 9^e, est tombée dans les mains de la coalition socialo-écolo-communiste-communautariste. Et vu les derniers résultats électoraux, bon nombre de communes de la circonscription risquent de tomber à gauche aux prochaines élections municipales. Pas de quoi pavoiser...

Yanick Paternotte va pouvoir désormais se consacrer totalement à sa ville et, pourquoi pas, à son élection dans la 6^e circonscription. Certains peuvent même espérer qu'il oublie la 9^e.

Concernant Jean-Pierre Blazy, celui-ci est désormais maire et député. Nous pouvons espérer qu'il ne manquera pas de suivre les consignes de son parti, à savoir observer le non-cumul des mandats, et qu'il démissionnera de son poste de maire. Un certain nombre d'électeurs ont d'ailleurs certainement dû voter pour lui dans l'unique but qu'il quitte la mairie.

En matière de démocratie à la Française, la France est le seul pays d'Europe (en dehors de l'Angleterre qui pratique l'élection à un tour) à ne pas pratiquer les élections à la proportionnelle. Soit-disant pour des raisons de stabilité gouvernementale. Comment fait alors l'Allemagne pour gouverner?

Union Pour Gonesse

Denis Vigouroux: 0671 21 05 78

Contact: denisvigouroux@aol.com

UNION DES GONESSIENS

Je tiens particulièrement à **remercier les électrices et électeurs qui m'ont fait confiance le 10 juin** dans le cadre de l'élection législative. En effet, nous avons fait 2.5 % des voix et nous sommes arrivés 4^e sur la ville de Gonesse et 5^e sur l'ensemble de la circonscription, en portant **avec vous une candidature indépendante**.

Il faut tout de même souligner que plus de 50 % des habitants de notre circonscription se sont abstenus (55 % à Gonesse) alors que les abstentionnistes peuvent « faire et défaire » une élection. Ce qui bien évidemment, profite une nouvelle fois aux partis traditionnels. Je pense sincèrement que le divorce est bel et bien consommé entre le politique et le citoyen. Il y a, à mon sens **une crise démocratique, morale et surtout de confiance**. Il faut avec urgence, réduire la distance entre les élus et la population, cela constitue non seulement une priorité, mais au-delà un gage nécessaire de survie pour notre démocratie.

Je veux croire à une certaine idée de justice sociale et de justice politique, celle-ci commence par la représentativité de notre Assemblée nationale. Est-elle juste? Elle ne l'est ni socialement ni politiquement. Elle ne représente ni la réalité de la France ni les réalités des Français. Malgré quelques avancées, le jeu des partis investit la parité et la diversité là où l'élection est impossible, aucun élu ayant un handicap n'y est présent, aucun ouvrier ou artisan, si peu de jeunes. Nous sommes dans une société bloquée. Comparée à d'autres grandes démocraties, notre Assemblée pratique la reproduction sociale. L'élite se reproduit et dispose même du monopole de son recrutement et de sa définition. Comme je l'indiquais plus haut, l'abstention, notamment chez les jeunes, traduit des formes de désintérêt de la vie politique. À terme, c'est la rupture du contrat social qui risque de se produire et, avec elle, la montée des populismes et la multiplication de mouvements revendicatifs. Plus ou moins radicaux, ces derniers pourront prendre la forme, de manifestations non contrôlables ou encore de grèves dures.

Il faut combattre l'archaïsme et le cumul des mandats et permettre à de nouveaux talents d'émerger sur la scène politique. Une nouvelle génération d'hommes et de femmes est aujourd'hui prête à assumer des responsabilités politiques, il ne faut pas les percevoir comme des problèmes mais comme des solutions, ils sont le miroir de la Nation. La démocratie en sortirait assurément grandie et l'intérêt du citoyen pour la politique serait certainement beaucoup plus important.

Été 2012

Comme chaque année, un nombre encore trop important de Gonessiens passera une nouvelle fois cet été à Gonesse. Je pense surtout aux personnes âgées seules, aux familles monoparentales ainsi qu'aux enfants qui ne partent pas. Par ailleurs, je tiens particulièrement à saluer le travail des bénévoles au sein des associations qui proposent des activités durant cet été.

Très bonnes vacances à vous ainsi qu'à vos familles.

Mohammed Hakkou

<http://mohammedhakkou.blogspot.com/>

JOIE DE VIVRE À GONESSE

Bilan des élections législatives du 17 juin 2012

Jean-Pierre Blazy est élu député, par à peine plus d'un quart des électeurs. 28 % des Gonessiens et uniquement 27 % des électeurs de la 9^e circonscription ont suffi pour lui permettre d'être élu.

Un Député qui rassemble moins de 3 électeurs sur 10, est-il réellement représentatif?

Nous constatons que plus de 73 % des inscrits sur les listes électorales, n'ont pas fait ce choix.

Alors que notre Ville est en grande difficulté, le maire décide de l'abandonner pour un destin national. Que va pouvoir faire le député Blazy, élu sur la 9^e circonscription? Nous vous rappelons que le duo Blazy/Sabouret, sans la moindre concertation avec les Gonessiens, avait décidé de rejoindre l'intercommunalité de « Val de France », soit celle de la 8^e circonscription (Sarcelles, Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse, Arnouville) depuis 2009, bien qu'une grande majorité de Gonessiens, en réponse à un sondage fait en 2011 dans la Ville, ait choisi avec raison notre rattachement à « Roissy Porte de France ».

À maintes reprises déjà, nous avons prouvé l'intérêt de ce choix. Mais jamais rien n'a évolué favorablement dans ce sens.

Quant à la librairie du centre-ville « Agora », celle-ci nous a déjà coûté la bagatelle de 750 000 € en 2010. Maintenant, il se dit que le gérant prévoit de nous quitter probablement au mois d'août. Le maire s'était pourtant engagé à en assumer la gestion pendant encore au moins 5 ans. Comme vous le savez, nous nous sommes opposés à cette « mascarade » qui en définitive revient déjà et reviendra très cher aux Gonessiens.

Bof! Cela n'a pas d'importance pour le député-maire! Ce n'est pas son argent... mais le nôtre!

Dans le cadre de l'ANRU (Agence Nationale de la Rénovation Urbaine), nous avons été sollicités par de nombreux locataires de S'-Blin. Ces derniers nous demandaient de bien vouloir constater le scandale des réhabilitations prétendues de leurs appartements. Après avoir visité plusieurs appartements, nous avons remarqué en effet que la restauration avait été bâclée.

Par conséquent, nous allons écrire aux personnes compétentes, afin de dénoncer cette situation mise en place par le bailleur et par le maire sans tenir compte de l'avis des locataires.

Les 55 % d'abstentions à ces élections, nous amènent à comprendre que les Gonessiens n'ont pas eu envie de s'exprimer. Cela est bien navrant, hélas!

L'équipe de « Joie de Vivre » va se réunir dans les prochains jours pour évaluer les conditions du changement à Gonesse.

Sil est possible de trouver une solution à mettre en place pour éviter le désintéressement des Gonessiens pouvant voter, alors nous aurons gagné.

Dans le cas contraire, nous en tirerons toutes les conséquences.

En attendant, permettez-nous de vous souhaiter de bonnes vacances.

Claude Tibi et Marie-Dominique Maisonnier, conseillers municipaux
www.joie-de-vivre-a-gonesse.com

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 24 MAI 2012

Approbation du procès-verbal analytique de la séance du conseil municipal du 29 mars 2012.
La majorité: 27 pour – Groupe UPG/UMP: M. Vigouroux – M^{me} Carrette: abstentions – Joie de Vivre à Gonesse: 2 abstentions.

DÉLIBÉRATIONS SOUMISES AU DÉBAT**VOIRIE – DÉPLACEMENTS – GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ**

Aménagement de l'avenue du Paris – Avis dans le cadre de la concertation publique. Unanimité.

> Rapporteur: M. Monot

FINANCES – BUDGET – PROJET DE VILLE

Mise en œuvre du contrat de projets État Région 2007-2013: avenant à la convention d'objectifs du Grand Projet 3 (GP3) Phase II – 2012/2013. La majorité: 27 pour – Groupe UPG/UMP: M. Vigouroux – M. Charlot – M^{me} Carrette: abstentions – Joie de Vivre à Gonesse: 2 pour.

Étude préalable en vue de la définition d'un contrat régional – Demande de subvention. Unanimité.

Garantie d'emprunt au bénéfice de l'Association Arménienne d'Aide Sociale dans le cadre de la réhabilitation de la Résidence l'Églantier. Unanimité.

> Rapporteur: M. Jaurey

PRÉVENTION – SÉCURITÉ

Réhabilitation du commissariat – Lancement de la procédure d'appel d'offres. La majorité: 27 Pour – Groupe UPG/UMP: M. Vigouroux – M. Charlot – M^{me} Carrette: abstentions – Joie de Vivre à Gonesse: 2 pour.

> Rapporteur: M. le Maire

CULTURE ET PATRIMOINE

Mutualisation du financement des équipements numériques des salles de cinéma – Adhésion à l'Association Cinemascope et désignation d'un représentant de la ville. Unanimité.

> Rapporteur: M. Pigot

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Adhésion à l'Association Initiative 95 pour 2012 – Désignation des représentants de la ville au Conseil d'Administration. La majorité: 27 pour – Groupe UPG/UMP: M. Vigouroux – M. Charlot – M^{me} Carrette: abstentions – Joie de Vivre à Gonesse: M. Tibi: abstention.

> Rapporteur: M^{me} Moustachir

DÉLIBÉRATIONS N'APPELANT PAS DE DÉBAT**PRÉVENTION – SÉCURITÉ**

Projet d'actions civilité, prévention et sécurité routière: demande de subvention auprès du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (P.D.A.S.R.) – Année 2012. Unanimité.

Attribution d'une subvention à l'Association Prévention Routière – année 2012. Unanimité.

Attribution d'une subvention à l'Association pour le Couple et l'Enfant (A.P.C.E.95) pour 2012. Unanimité.

Attribution d'une subvention au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles/Centre d'Information Départemental pour le Droit et l'Aide aux Victimes (CIDFF/CIDAV) – Année 2012. Unanimité.

Gardiennage et surveillance des bâtiments communaux – Sites et animations diverses – Signature du marché. Unanimité.

> Rapporteur: M. le Maire

SERVICE PUBLIC COMMUNAL ET PERSONNEL COMMUNAL

Acquisition-location entretien de vêtements de travail et équipements de protection individuelle – Lot n°1 vêtements de travail – S^e AMIET – approbation et signature de l'avenant n°1. Unanimité.

> Rapporteur: M^{me} Gris

CULTURE ET PATRIMOINE

Projet Escapes en Val d'Oise 2012 – Approbation et signature d'une convention de partenariat avec l'ADIAM. Unanimité.

Approbation et signature de l'avenant n°2 à la convention de partenariat avec l'Apostrophe 2011/2012. Unanimité.

Projet Arts Plastiques – Demande de subvention auprès du Conseil Général. Unanimité.

Projet Résidence d'Écrivain – Demande de subvention auprès du Conseil Général dans le cadre du plan départemental de la lecture publique du Val d'Oise. Unanimité.

Approbation et signature de l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle de résidence de la Compagnie Inouïe – Attribution d'une subvention de fonctionnement pour 2012. Unanimité.

> Rapporteur: M. Pigot

FINANCES – BUDGET – PROJET DE VILLE

Lancement d'une consultation auprès des établissements bancaires en vue de l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 2.500.000,00 € pour la période 2012/2013. Unanimité.

Approbation et signature d'une convention avec la Direction Générale des Finances Publiques (D.G.F.I.P.) pour la mise en œuvre et le fonctionnement du service de paiement des titres par carte bancaire sur internet (T.I.P.I.). Unanimité.

Approbation et signature de l'avenant n°1 à la convention attributive de subvention au titre de la Dotatation de Développement Urbain 2011 avec la Préfecture du Val d'Oise. Unanimité.

Utilisation de la Dotatation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (D.S.U.C.S.) pour 2011. Prend acte.

Utilisation du Fonds de Solidarité de la Région Île-de-France (F.S.R.I.F.) pour 2011. Prend acte.

> Rapporteur: M. Jaurey

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE – EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Approbation et signature d'une convention de partenariat avec l'Association « Nos quartiers ont des talents » – Adhésion pour l'année 2012. Unanimité.

> Rapporteur: M^{me} Moustachir

VOIRIE – DÉPLACEMENTS – GESTION URBAINE DE PROXIMITÉ

SIAH – Ventilation des centimes syndicaux/frais de fonctionnement pour l'exercice 2012. Unanimité.

> Rapporteur: M. Monot

ÉDUCATION SCOLAIRE – CAISSE DES ÉCOLES

Attribution des aides aux voyages du second degré – Année 2012. Unanimité.

Attribution des subventions aux projets spécifiques P.E.L. – Année 2012. Unanimité.

Acquisition de matériel pédagogique, éducatif et moteur – Signature des marchés. Unanimité.

Acquisition de fournitures scolaires et pédagogiques – Signature des marchés. Unanimité.

Location de véhicules de transport en commun avec chauffeur – Lot n°2 rotations mercredis et congés scolaires – capacité 59 places – S^e Autocars James – approbation et signature de l'avenant n°1. Unanimité.

> Rapporteur: M^{me} Hennebel

CIVILITÉ – CITOYENNETÉ ET VIE ASSOCIATIVE – COORDINATION CENTRES SOCIOCULTURELS

Convention « Animation Sociale des Quartiers » – Demande de subvention auprès du Conseil Régional pour l'année 2012. Unanimité.

> Rapporteur: M^{me} Caumont

URBANISME

Cession de la propriété cadastrée AD 288 sise 33, avenue des Hortensias au profit de M^{me} et M. Ait Lahcen. Unanimité.

Cession de la propriété cadastrée AC 737 et AC 726 sise 84-86, avenue des Myosotis au profit de M^{me} et M. Jean Samat et de M. David Samat. La majorité: 26 pour – M. Samat ne prend pas part au vote.

Enquête publique relative aux installations classées pour la protection de l'environnement: demande d'autorisation de la Société Garonor France III sise à Aulnay-sous-Bois pour exploiter sur la plateforme logistique du site Garonor des installations classées dans deux nouveaux bâtiments. Unanimité.

> Rapporteur: M. Grégoire

SÉCURITÉ DU PERSONNEL ET DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Travaux d'entretien, grosses réparations et aménagement de bâtiments communaux – Signature des marchés. Unanimité.

> Rapporteur: M. Thauvin

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Attribution d'une subvention à l'Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes (A.D.V.O.C.N.A.R.) pour 2012. Unanimité.

> Rapporteur: M. Boissy

Décisions prises par M. le Maire.

Le prochain conseil municipal aura lieu le jeudi 27 septembre 2012.



MARCHÉS PUBLICS

La liste des marchés publics passés par la Ville est consultable sur le site : www.ville-gonesse.fr rubrique "marchés publics".

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

• 29 avril: Lele Kakwey Orlane • 30 avril: Kamissoko Nana • 30 avril: Siby Elhadji-Cheikhna • 30 avril: Morvan Horta Mickaëla • 1^{er} mai: Ait Youssef Lina • 2 mai: Ossuly Roux Ava • 3 mai: Wojtyna Nicole • 4 mai: Khenoufa Sofiane • 5 mai: Sundara Neyvin • 5 mai: Bah Sady Safietou • 6 mai: Keskes Hamza • 7 mai: Daubé Tamara • 7 mai: Duman Gabriel • 7 mai: Dumoulin Maëlys • 8 mai: Yaramis Paul • 9 mai: Karatay Océane • 9 mai: El Jamali Youssra • 9 mai: Fordant Noah • 10 mai: Nelas Clery Louna • 11 mai: Meneda Audrey • 12 mai: Petit-Dol Ann-Flory • 14 mai: Doman Océane • 14 mai: Pavili Loan • 15 mai: Nadeau Clara • 16 mai: Carat Sydney • 16 mai: Hermez Maria-Johanna • 16 mai: Balbine Nathanael • 16 mai: Blazy Thalía • 16 mai: Favrie Poli • 17 mai: Lakhdar Selma • 17 mai: El Wajani Selma • 18 mai: Boumedién Mohamed • 18 mai: Goursaud Bensmili Milhane • 19 mai: Le Dylan • 20 mai: Tran Ilyan • 21 mai: Maaref Rayan • 22 mai: Cabengele Christivie • 22 mai: Michel Tilyan • 23 mai: Bouaziz Yacine • 24 mai: Avock dit Apock Keycie • 24 mai: Boina Fayam • 24 mai: Nguyen Quang Pierre • 25 mai: Dias Victoria • 26 mai: Dos Santos Keziah • 27 mai: Cetin Leana • 27 mai: Kheloufi Alicia • 28 mai: Demir Eren • 30 mai: Youhyoh Dounia.



MARIAGES

• 5 mai: Gohier Laurent et Delestre Mauricette • 12 mai: Dias Manuel et Rodrigues Lydia • 12 mai: Garcia Varela Deiver et Lievin Jordana • 12 mai: Issiz Yohan et Yabas Vanessa • 12 mai: Karatay Jean-Pierre et Sancar Catherine • 19 mai: Nadeem Ahmed et Aetikhara Kura-Tul-Anne • 19 mai: Pierre Gesner et Dessin Nadège • 19 mai: Saint-Hubert Sonel et Level Catherine • 26 mai: Gümüs Cengiz et Sahar Selda • 26 mai: Pimenta Nicolas et Bouyssou Delphine • 26 mai: Vivier Frédéric et Michel Christine • **NOCES D'OR**: 31 mars: Jean-Claude Lambert et Christiane-Gisèle Lambert née Bassier.



DÉCÈS

• 28 avril: Salgado da Cunha Maria • 2 mai: Tausi née Diez Nieves • 3 mai: Lefèvre Pascal • 3 mai: Larochelle Alberte • 5 mai: Dersion Serge • 5 mai: Aumeunier Josette • 6 mai: Mahdi Ahcène • 9 mai: Bazin née Leblanc Emilienne • 12 mai: Deunff Renée • 16 mai: Massé née Touzet Marthe • 27 mai: Renfer Sylvia • 29 mai: Bocquet Gisèle



MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

* R.A.V.: Race À Viande – L.R.: Label Rouge

SEMAINE DU 2 AU 6 JUILLET

- LUNDI** • Carottes râpées emmental • Tomates vinaigrette • Paupiette de saumon et citron • Haricots verts persillés • Fromage blanc et sucre / aux fruits • Fruit de saison
- MARDI** • Sardines à l'huile et beurre • Maquereau à la tomate • Osso bucco dinde napolitaine • Spaghetti et fromage râpé • Brie • Gouda (prédécoupé) • Mousse au chocolat au lait
- MER-CREDI** • Laitue Iceberg • Hamburger • Spicy potatoes (assemblage sur site) • Edam (prédécoupé) • Carré de l'est • Fruit de saison
- JEUDI** *Repas de fin d'année* • Duo pastèque melon charentais • Chicken wings nature • Chips paquets • Yaourt à boire fraise • Glace Rocket
- VEN-DREDI** • Concombre vinaigrette • Chou rouge vinaigrette • Hachis Parmentier à la carotte • Yaourt aromatisé • Yaourt nature et sucre • Fruit de saison

SEMAINE DU 16 AU 20 JUILLET

- LUNDI** • Concombre vinaigrette • Tomates vinaigrette • Saucisse de Montbéliard • Saucisse pure volaille* • Purée de pommes de terre • Chanteneige • Fromage fondu Président • Liégeois au chocolat / à la vanille
- MARDI** • Salade iceberg avec croûton et emmental • Filet de saumon sauce crème • Riz créole • Yaourt nature et sucre / aromatisé • Fruit de saison
- MER-CREDI** • Taboulé • Salade de riz à la niçoise • Escalope de porc / dinde* sauce crème • Carottes persillées • Carré de l'est • Camembert • Coupelle compote pomme framboise • Coupelle compote pomme fraise
- JEUDI** • Pastèque • Melon jaune • Colin meunière • Chou-fleur persillés • Tomme grise • Saint-Nectaire • Glace petit pot vanille fraise
- VEN-DREDI** • Betteraves vinaigrette • Macédoine vinaigrette • Sauté de poulet sauce olives • Printanière de légumes • Montboissier • Saint-Paulin (prédécoupé) • Fruit de saison

SEMAINE DU 30 JUILLET AU 3 AOÛT

- LUNDI** • Melon charentais • Couscous • Boulette bœuf • Semoule • Petit suisse nature et sucre / aux fruits • Ananas / abricots au sirop
- MARDI** • Salade coquillettes à la parisienne • Salade Parmentière • Omelette au fromage • Carottes persillées • Fraidou • Croq lait • Fruit de saison
- MER-CREDI** • Céleri à la rémoulade • Chou-fleur sauce cocktail • Poulet rôti • Poêlée de légumes • Yaourt bulgare aux fruits / nature + sucre • Flan à la vanille / au chocolat
- JEUDI** • Concombre vinaigrette • Radis et beurre • Rôti lapin farci au jus • Riz créole • Gouda (prédécoupé) • Edam (prédécoupé) • Fruit de saison
- VEN-DREDI** • Tomates vinaigrette et salade verte • Brandade de poisson maison • Camembert • Carré de l'est • Paris-Brest

SEMAINE DU 13 AU 17 AOÛT

- LUNDI** • Salade coleslaw • Céleri à la rémoulade • Sauté de porc / dinde* sauce estragon • Chou-fleur braisé • Tomme noire (prédécoupée) • Saint-Nectaire • Fruit de saison
- MARDI** • Friand au fromage • Omelette • Ratatouille • Cantafrais • Six de Savoie • Coupelle de compote pomme fraise / pomme framboise
- MER-CREDI** *Férié*
- JEUDI** • Radis et beurre • Pomelos et sucre • Pintade rôti au jus • Pommes de terre au gratin • Fromage blanc et sucre / aux fruits • Fruit de saison
- VEN-DREDI** • Duo melon/pastèque • Steak haché saumon basquaise • Purée de pommes de terre et poireaux • Brebis crème • Fromage fondu Président • Doughnuts au sucre

SEMAINE DU 27 AU 31 AOÛT

- LUNDI** • Sardines à l'huile • Maquereau à la tomate • Escalope hachée de veau normande • Brocolis • Fraidou • Chantailou • Fruit de saison
- MARDI** • Concombre vinaigrette • Haricots verts vinaigrette • Emincé de poulet sauce créole • Riz créole • Brie • Camembert • Flan au chocolat / vanille
- MER-CREDI** *Repas froid* • Salade de tortis • Rôti de bœuf mayonnaise • Nuggets de poulet vinaigrette • Yaourt nature et sucre / Yaourt aromatisé • Fruit de saison
- JEUDI** • Salade coleslaw • Macédoine mayonnaise • Nuggets de volaille • Carottes à l'ail • Port-Salut • Saint-Paulin (prédécoupé) • Île flottante et madeleine longue
- VEN-DREDI** • Melon jaune • Pastèque • Cabillaud beurre citron • Tortis + gruyère râpé • Petit suisse nature et sucre / aux fruits • Éclair au chocolat

SEMAINE DU 9 AU 13 JUILLET

- LUNDI** • Salade Vosgienne • Salade Vosgienne sans porc • Escalope de veau hachée sauce blanquette • Semoule • Fraidou • Cantafrais • Flan au chocolat / au caramel
- MARDI** • Carottes râpées • Céleri à la rémoulade • Sauté de porc / dinde sauce caramel • Carottes persillées • Fromage blanc + sucre / aromatisé • Fruit de saison
- MER-CREDI** *Repas froid* • Melon jaune • Filet de hoki froid mayonnaise • Pommes Vapeur • Camembert • Choux vanille
- JEUDI** • Radis et beurre • Pomelos et sucre • Escalope de dinde sauce crème • Tortis • Cœur de dame (prédécoupé) • Tomme noire (prédécoupée) • Mousse au chocolat au lait
- VEN-DREDI** • Lentilles vinaigrette • Salade piémontaise • Pavé de poisson mariné à la provençale • Haricots verts extra à l'ail • Petit suisse nature et sucre / aux fruits • Fruit de saison

SEMAINE DU 23 AU 27 JUILLET

- LUNDI** • Lentilles vinaigrette • Blé à la provençale • Sauté de bœuf sauce Bercy • Courgettes aux herbes • Edam (prédécoupé) • Emmental (prédécoupé) • Fruit de saison
- MARDI** • Carottes râpées • Haricots verts vinaigrette • Fricassée de colin sauce safranée • Purée de pommes de terre potiron • Croq lait • Cantafrais • Yaourt Velouté fruit
- MER-CREDI** • Crêpe au fromage • Crêpes aux champignons • Paupiette de saumon sauce oseille • Haricots verts • Yaourt nature + sucre / Yaourt aux fruits • Fruit de saison
- JEUDI** • Tomates vinaigrette • Escalope de poulet froid sauce barbecue • Taboulé • Emmental (prédécoupé) • Muffin's au chocolat
- VEN-DREDI** • Macédoine mayonnaise • Salade de tortis • Œufs durs sauce Mornay • Épinards et pommes de terre à la crème • Brie • Bûchette mi-chèvre • Fruit de saison

SEMAINE DU 6 AU 10 AOÛT

- LUNDI** • Betteraves vinaigrette • Poireaux vinaigrette • Penne à la bolognaise et gruyère râpé • Mimolette (prédécoupée) • Emmental (prédécoupé) • Fruit de saison
- MARDI** • Taboulé • Salade piémontaise • Emincé de bœuf sauce navarin • Haricots verts persillés • Cantafrais • Chantailou • Liégeois à la vanille / au chocolat
- MER-CREDI** • Salade de riz à la niçoise • Salade grecque • Poisson blanc gratiné au fromage • Carottes persillées • Petit suisse nature et sucre / aux fruits • Fruit de saison
- JEUDI** • Carottes râpées au citron • Salade verte et mimolette • Paupiette de veau chasseur • Courgettes rondes béchamel / pommes de terre • Yaourt nature et sucre / aromatisé • Crêpe fourrée au chocolat
- VEN-DREDI** *Repas froid* • Pastèque • Pilon de poulet et mayonnaise • Salade de tortis • Saint-Nectaire • Yaourt aux fruits

SEMAINE DU 20 AU 24 AOÛT

- LUNDI** • Taboulé • Salade de tortis • Cordon bleu • Courgette aux herbes • Emmental • Brie pointe • Mousse au chocolat au lait
- MARDI** • Tomate mozzarella basilic • Médailon de merlu au curry • Riz créole • Chantailou • Chanteneige • Fruit de saison
- MER-CREDI** • Carottes râpées • Céleri à la rémoulade • Rôti de porc / dinde basquaise* • Macaronis • Yaourt nature et sucre / aux fruits • Choux à la vanille sauce au chocolat
- JEUDI** • Blé à la provençale • Salade de coquillettes à la niçoise • Fricassée de colin sauce orientale • Épinards • Petit suisse nature et sucre / aux fruits • Fruit de saison
- VEN-DREDI** • Melon • Hamburger • Patatoes (assemblage sur site) • Gouda (prédécoupé) • Glace petit pot vanille fraise



**SAMEDI 15
SEPTEMBRE 2012
DE 10H À 18H**

22^e

**FORUM
des ASSOCIATIONS**



Salle Jacques Brel
5, rue du Commandant Fourneau
95 500 Gonesse

**Plus d'une centaine
d'associations seront présentes**
(culture, sport, solidarité...)



Contact
Conseil local
de la vie associative
Tél.: 06 08 56 29 26
Fax: 01 30 11 55 03
clva-gonesse@orange.fr
www.ville-gonesse.fr



Quartiers

d'été

NOMBREUSES
ACTIVITÉS
GRATUITES
POUR TOUS,
TOUT L'ÉTÉ À GONESSE
À LA SALLE JACQUES BREL

du 9 juillet au 24 août 2012

espace
jeunesse

ludo-
mobile

ateliers
artistiques

bibliothèque
de plein air

solarium

jeux et
animations

espace
petits

spectacles

théâtre

espace
sport

Tout le programme sur ville-gonesse.fr
Renseignements au 01 34 45 10 52

